



SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX DE SALON DE PROVENCE ET SA RÉGION

Association Indépendante loi 1901, reconnue d'Utilité Publique, créée en 1954
- Membre de la Confédération Nationale de Défense de l'Animal de Lyon -

- Tél. Refuge : 04.90.42.20.77 et 07.62.17.36.55 - Site Internet : www.spa-salon-de-provence.fr
- Courriels Refuge : accueil@spa-salon-de-provence.fr - direction@spa-salon-de-provence.fr

Salon de Provence le 16 janvier 2023

OBJET : Adhésion et Ré-adhésion

⇒ **Cotisation Annuelle 2023-2024**

Madame, Monsieur, cher(e)s adhérent(e)s, cher(e)s bénévoles,

Depuis 40 mois (un peu moins de 3 ans et demi), en tant que **Président de notre Association Indépendante reconnue d'Utilité Publique**, entouré d'une équipe compétente et dynamique de dirigeants, nous avons mis en œuvre nos engagements du 13 septembre 2019, renouvelés au cours des 2 Assemblées Générales des 28 mars 2021 et 03 avril 2022.

C'est au prix de très gros efforts soutenus que nous avons engagé et poursuivi les réformes internes salutaires en termes de gouvernance générale, d'organisation et d'ambiance de travail, tant au niveau des personnels salariés que des bénévoles.

Nous avons engagé et nous avons poursuivi une véritable « révolution » sur le plan de la modernisation des matériels, des systèmes informatiques et domotiques, mais aussi de tous les réseaux sociaux, avec un site Internet et une page Facebook enrichis et rénovés, tout particulièrement actifs et efficaces.

Depuis notre arrivée aux responsabilités, nous avons mis en place une gestion financière rigoureuse et salutaire afin d'optimiser nos ressources, de réduire les dépenses qui ne sont pas indispensables et de stopper les gaspillages.

Nous avons aussi fortement dynamisé les relations publiques, revisité les divers partenariats et développé une nouvelle communication tous azimuts (presse quotidienne et hebdomadaire, radios, télévisions, réseaux sociaux).

De plus, nous avons relancé les enquêtes pour combattre la cruauté et la maltraitance animale.

À la demande de plusieurs communes, nous avons créé depuis le 1^{er} janvier 2021 et renforcé le 1^{er} janvier 2022, le nouveau service de « capture et transport » des animaux en divagation et/ou décédés, venant compléter nos missions traditionnelles de Fourrière et Refuge animaliers et ce sont aujourd'hui 45 communes qui nous ont rejoint sur ce service spécifique ; de plus lesquelles nous assurons depuis le 1^{er} janvier 2021 les opérations de trappages et de stérilisation des chats « errants-libres » pour de nombreuses communes.

Nous avons de belles ambitions pour notre Refuge-Fourrière actuellement conventionné avec 45 communes, tous services confondus mis en œuvre par nos 15 salariés, et de nombreux travaux de rénovation ou de mise aux normes ont déjà été engagés.

Il faut savoir que chaque année, ce sont entre 1400 et 1500 animaux qui passent le portail de notre Refuge-Fourrière, beaucoup sont fort heureusement récupérés par leurs « humains », mais le solde des entrées et des sorties (reprises de fourrières + adoptions) reste positif et trop important, avec une moyenne de 250 à 300 chiens et chats qui vivent en permanence dans nos box et en chatterie un triste confinement imposé et parfois très long.

Plus que jamais, aujourd'hui comme hier, nous avons besoin de vous !

1



SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX DE SALON DE PROVENCE ET SA RÉGION

Association Indépendante loi 1901, reconnue d'Utilité Publique, créée en 1954
- Membre de la Confédération Nationale de Défense de l'Animal de Lyon -

- Tél. Refuge : 04.90.42.20.77 et 07.62.17.36.55 - Site Internet : www.spa-salon-de-provence.fr
- Courriels Refuge : accueil@spa-salon-de-provence.fr - direction@spa-salon-de-provence.fr

Le renouvellement de votre adhésion annuelle (*) à notre Association, ainsi que vos dons, quel qu'en soit le montant, sont pour nous d'une valeur inestimable.

Sans votre soutien indéfectible, nous pouvons difficilement faire face à toutes nos dépenses pour l'entretien du Refuge-Fourrière, les soins vétérinaires, les transports, la nourriture les salaires des employés, les frais divers, etc.

Nos « loulous et minous » comptent sur vous, nous comptons sur vous !

En espérant vous avoir encore à nos côtés en 2023-2024, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, cher(e) adhérent(e)s, cher(e)s bénévoles, à mon entier dévouement au service de la cause animale qui nous réunit dans un même engagement et dans un même combat !

Philippe ADAM

Président de la SPA de Salon et sa Région

COMPOSITION DU BUREAU EXECUTIF (ELARGI) AU 04 AVRIL 2022 :

Président (bénévole) : M. Philippe ADAM ;

Trésorier (bénévole) : M. Philippe GAUTIER ;

Secrétaire Générale (bénévole) : Mme. Sabrina THIRION ;

Vice-Président (bénévole) : M. Ludovic PARREIRA ;

Responsable des enquêtes (bénévole) : Mme. Marie-Anne BEZERT ;

Directeur du Refuge-Fourrière et du Personnel- Webmaster (Cadre salarié) : M. Philippe GAUTIER.

(*) RAPPEL : Le montant statutaire minimum pour une adhésion annuelle est de 25 €

Valable une année de la date d'adhésion à la date anniversaire.

Bulletins d'adhésion et synthèse d'activités 2021 ci-joints